



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 28 avril 2022

Prévention du risque de contamination de l'eau potable

L'eau potable distribuée sur les communes* de GrandAngoulême provient en grande partie de l'usine des sources de la Touvre. Les résultats d'une analyse de contrôle périodique obtenus ce jour, pour un prélèvement effectué le 20 avril 2022 sur l'eau produite par la station de traitement de la Touvre mettent en évidence la présence de parasites (Gardia et Cryptosporidium) en sortie de traitement.

Des mesures de précaution sont donc à prendre en attendant le résultat des nouvelles analyses qui sont en cours pour vérifier la présence de ces parasites dans l'eau.

Origines de la contamination

Les fortes précipitations des derniers jours peuvent être à l'origine d'une concentration élevée en parasites des eaux qui alimentent les sources de la TOUVRE.

Qu'est-ce que la Cryptosporidiose et Giardiase?

La Cryptosporidiose et la Giardiase sont des infections du tube digestif dues à ces parasites appelé le « cryptosporidium » et « giardia ». Ces parasites sont présent naturellement dans l'environnement. La contamination de l'homme se fait soit par contact direct avec un animal ou un humain porteur du parasite présent dans les selles, soit de façon indirecte par consommation d'eau ou d'aliments contaminés.

Quels sont les impacts sur la santé ?

Ce sont généralement des symptômes bénins. Le symptôme principal est une diarrhée, avec parfois vomissements, fortes douleurs abdominales, fatigue et légère fièvre. L'infection peut aussi être asymptomatique. La durée d'incubation est en moyenne d'une semaine mais elle peut être de plus longue (4 semaines).

Pour une personne en bonne santé, l'évolution vers la guérison se fait spontanément (parfois les symptômes peuvent durer quelques semaines), cependant l'infection peut être plus sévère chez une personne immunodéprimée, ce qui nécessite une prise en charge médicale.

Peut-on consommer l'eau du robinet ?

L'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, par mesure de précaution, conseille à la population concernée, et plus particulièrement aux personnes immunodéprimées ou greffées, de :

- consommer de l'eau embouteillée ou de faire bouillir l'eau du robinet pendant 5 minutes avant de la consommer ou de l'utiliser pour la préparation des aliments ;
- préparer les biberons avec de l'eau embouteillée ;
- se laver les mains régulièrement avec une solution hydro-alcoolique ou avec savon, pour éviter la transmission du parasite.

L'eau du robinet peut toujours être utilisée pour la cuisson des aliments, la douche, les usages ménagers (vaisselle, linge...).

En cas de doutes ou de questions, nous vous invitons à vous rapprocher de votre médecin traitant.

D'ores et déjà des mesures correctives ont été mises en place ainsi qu'une surveillance accrue.

*Les communes concernées sont : Angoulême, Bouëx, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Gond Pontouvre, La Couronne, L'Isle d'Espagnac, Linars, Magnac-sur-Touvre, Mornac, Nersac, Puymoyen, Ruelle sur Touvre, Saint Michel, Saint Saturnin, Saint Yrieix, Sers, Soyaux, Torsac, Touvre, Trois Palis, Vouzan (ainsi que les communes de Bunzac, Chazelles et Pranzac sur le territoire SEP du Karst Charente).

Cas particuliers de Mouthiers-sur-Boëme

A partir d'aujourd'hui, la commune de Moutiers-sur-Boëme est alimentée par une autre source exempte de parasites. Toutefois en cas de symptômes correspondants nous vous invitons à vous rapprocher de votre médecin traitant.

CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangouleme.f